

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2020

DEPARTEMENT DE  
L'OISE

MAIRIE  
DE  
VAUDANCOURT  
60240

Date de convocation  
19 mai 2020

Date d'affichage  
19 mai 2020

Nbre de conseillers en exercice

11

Nbre de conseillers présents

11

Nbre de conseillers votants

11

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le vingt-trois mai deux mil vingt, à 10 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Charles MEAUDRE, Maire

**Présents : Présents** : Mrs Charles MEAUDRE, COLSON Jean-Michel, FRANCON Mathieu, PROSKURKA Philippe, SURJON Alain, Mmes BOUFFAUT Martine, COULON Delphine, GAUVAIN Marion, LEVEQUE Katia, POURFILET Véronique, TEICH Dominique, VINCENT Sophie

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Christine KLEINHOLTZ

## Ordre du jour :

1. Installation du Conseil Municipal,
2. Election du Maire,
3. Détermination du nombre d'adjoints et élections des adjoints,
4. Questions diverses

## **Installation du Conseil Municipal**

### **Election du maire**

Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Mr Charles MEAUDRE, le plus âgé des membres du conseil,  
Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 11

À déduire 1 bulletin blanc

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Jean-Michel COLSON : dix voix (10)

M. Jean-Michel COLSON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

### **Détermination du nombre d'adjoints**

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide la détermination à 3 postes le nombre d'adjoints au maire.

### **Election des adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

#### **Election du 1<sup>er</sup> adjoint :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Mme Véronique TEICH née SECHERET : dix voix (10)

Mme Véronique TEICH née SECHERET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1<sup>er</sup> adjoint

#### **Election du 2<sup>ème</sup> adjoint :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Philippe PROSKURKA : dix voix (10)

Mr Philippe PROSKURKA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint

#### **Election du 3<sup>ème</sup> adjoint :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Mme Delphine COULON : onze voix (11)

Mme Delphine COULON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3ème adjoint

### **Questions diverses**

La séance est levée à 11 h 30

**COLSON Jean-Michel, Maire**

**GAUVAIN Marion, Conseillère**

**FRANCON Mathieu, Conseiller**

**LEVEQUE Katia, Conseillère**

**PROSKURKA Philippe, 2<sup>ème</sup> Adjoint**

**POURFILET Véronique, Conseillère**

**SURJON Alain, Conseiller**

**TEICH Dominique, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**BOUFFAUT Martine, Conseillère**

**VINCENT Sophie, Conseillère**

**COULON Delphine, 3<sup>ème</sup> adjoint**